



INSTRUCTIONS POUR :

Demande d'enregistrement d'une société en nom collectif

Loi sur les sociétés en nom collectif et les raisons sociales

Vous devez répondre à toutes les questions en indiquant l'information demandée. Pour connaître les autres exigences, consultez la *Loi sur les sociétés par actions* et le *Règlement sur les sociétés par actions*

- Il faut envoyer le formulaire en deux copies avec le paiement des droits de **50 \$**.
- Une fois votre société en nom collectif enregistrée, **elle doit être renouvelée tous les 4 ans** pour rester active.

Pour tout formulaire à envoyer au registre des sociétés, les règles suivantes s'appliquent :

- Les formulaires doivent être dactylographiés ou remplis lisiblement à la main avec un stylo.
- Les formulaires originaux dûment signés doivent être acheminés par la poste ou en personne au Registre des sociétés. Les formulaires envoyés par télécopie, courriel ou autre moyen électronique ne seront pas acceptés.

Documents additionnels requis et autres considérations :

- Si cela n'a pas déjà été fait, il **faudra** inclure le formulaire de demande de recherche et de réservation d'un nom des Territoires du Nord-Ouest et le paiement des frais de 25 \$.
- Si vous êtes propriétaire d'une entreprise non constituée en personne morale fonctionnant comme une société en nom collectif aux Territoires du Nord-Ouest, **vous devez l'enregistrer** conformément à la *Loi sur les sociétés en nom collectif et les raisons sociales*. L'enregistrement donne le statut d'entité juridique à votre société en nom collectif et détermine les décideurs et les personnes responsables de tout dégât causé par celle-ci.
- Vous n'êtes **exempté(e)** de l'enregistrement **que** si vous faites affaire sous vos propres noms légaux exacts (p. ex. si vos noms sont « John Smith » et « Jane Smith » et que vous faites affaire sous le nom de « John et Jane Smith Consulting », vous devez vous enregistrer, car « Consulting » ne fait pas partie de votre nom légal personnel).

Envoyé par la poste ou remis en main propre :

Ministère de la Justice
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Immeuble Stuart M. Hodgson, rez-de-chaussée
5009, 49^e Rue
C. P. 1320
Yellowknife NT X1A 2L9 Canada

Tél. : 1-867-767-9304
Sans frais : 1-877-743-3302
Télec. : 1-867-873-0243
Courriel : corporateregistries@gov.nt.ca

Demande d'enregistrement d'une société en nom collectif

Loi sur les sociétés en nom collectif et les raisons sociales

- Section 1**
- Indiquez la **raison sociale complète** de la société en nom collectif. La raison sociale doit correspondre **exactement** à celle fournie à la section 1 de votre demande de recherche et de réservation d'une raison sociale.
 - Cochez la case applicable et, s'il n'a pas déjà été envoyé et approuvé, joignez le formulaire de recherche et de réservation d'une raison sociale et les frais exigés.

- Section 2**
- Indiquez les noms complets des partenaires individuels OU des sociétés partenaires.
- Si la société en nom collectif est enregistrée par des personnes, indiquez le prénom et le nom de chaque personne. Si elle est enregistrée par des sociétés partenaires, indiquez le nom légal complet des sociétés.
 - Indiquez l'adresse résidentielle complète de chaque personne OU l'adresse complète du bureau principal de chaque société, dont l'adresse postale et municipale, et le code postal. **Il faut indiquer une adresse physique**; si une adresse municipale n'est pas disponible, il **faudrait** indiquer un emplacement physique comme un numéro de maison ou une description juridique (numéro de lot, de bloc et de plan de la propriété).
- Il n'est pas nécessaire que les adresses soient aux Territoires du Nord-Ouest.

- Section 3**
- Indiquez l'adresse postale et municipale complète de la **société en nom collectif**, y compris le code postal. Si une adresse municipale n'est pas disponible, il **faudrait** indiquer un emplacement physique comme un numéro de maison ou une description juridique (numéro de lot, de bloc et de plan de la propriété).
- Il n'est pas nécessaire que l'adresse soit aux Territoires du Nord-Ouest.

- Section 4**
- Indiquez la date de la première utilisation de la raison sociale de la société en nom collectif; il peut s'agir de la date d'aujourd'hui ou d'une date passée. La date **ne peut pas** être une date à venir.

- Section 5**
- Indiquez la nature des activités de la société en nom collectif. La description peut être succincte, mais elle doit être claire. À titre d'exemple, si des services de « consultation » sont offerts, précisez la nature de la consultation (services commerciaux, technologiques, financiers, etc.).

- Section des signataires**
- Tous** les associés doivent signer. Les partenaires individuels OU leurs dirigeants ou représentants autorisés doivent signer le formulaire avec leur **signature originale**. La signature **ne doit pas** être une copie, un cachet ou une signature électronique.